



ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE OU AU PRIMAIRE

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ TÉLÉPHONE : _____

L'école de quartier que doit fréquenter mon enfant est :

INFORMATIONS SUR LE CHOIX DE L'ÉCOLE :

- Les parents résidant sur le territoire de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean peuvent choisir l'école qui correspond le plus à leurs aspirations, sous réserve de la disponibilité des places dans l'école choisie.
- L'école donne priorité de fréquentation aux élèves de son bassin d'alimentation.
- La Commission scolaire peut imposer la fréquentation d'une école particulière si l'orientation de l'enfant l'exige ou si le nombre d'élèves inscrits dans une école excède la capacité d'accueil dans cette école.
- Le transport des élèves vers une autre école que celle de leur quartier, suite à un choix des parents, est à leur charge sauf si la Commission scolaire a déjà prévu un transport sur ce parcours et que les places y sont disponibles.
- La direction d'école confirmera aux parents le nom de l'école que fréquentera leur enfant au cours de l'année scolaire 2010-2011 **au plus tard le 18 août 2010**.

Je demande que mon enfant fréquente, pour la prochaine année scolaire, l'école

INSCRIPTION À LA GARDERIE DU MILIEU SCOLAIRE :

Dans le cadre des services qu'elle entend donner à sa clientèle, la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean se propose d'organiser un service de garde en milieu scolaire dans toutes les écoles où le nombre d'élèves inscrits à ce service le justifie. Les parents intéressés au service de garde en milieu scolaire doivent **COMMUNIQUER AVEC L'ÉCOLE DE LEUR QUARTIER**.

Je prévois avoir besoin des services de garde en milieu scolaire en septembre 2010 : Oui Non

**Si oui, indiquer :
Degré et**

Prénom des enfants 2010-2011

Je souhaite recevoir les services suivants :

Garde du matin	o
Garde du midi	o
Garde après les classes	o
Journées pédagogiques	o

Signature du détenteur de l'autorité parentale

date